



Programme de sciences optiques du NAIT / AOC

Diplôme en lunetterie

Le diplôme en lunetterie des sciences optiques a été conçu par le NAIT (Northern Alberta Institute of Technology) et est administré par l'Association des opticiens du Canada (AOC). **Ce programme est offert en français et en anglais.**

Les programmes de sciences optiques donneront à ceux qui travaillent déjà dans l'industrie les compétences nécessaires pour devenir opticien. Au Québec, les étudiants doivent suivre une formation en lunettes et en lentilles cornéennes. Le diplôme en lunetterie est un programme indépendant composé de 2 ans à temps plein. Le programme est divisé en 4 semestres; chaque semestre est d'une durée approximative de 3 mois. Bien entendu, cette période peut être allongée si l'étudiant rencontre des problèmes à réussir certains cours.

En parallèle des cours théoriques, quatre (4) stages pratiques de 500 heures chacun doivent être accomplis. Ce programme a été spécialement conçu pour les personnes qui désirent devenir opticien tout en continuant à travailler. Par conséquent, les candidats doivent déjà travailler dans l'industrie de l'optique.

Il est suggéré que les étudiants puissent travailler un minimum de 38 heures par semaine afin de compléter les heures requises pour la réussite des stages pratiques.

Le programme en lentilles cornéennes du NAIT est un programme additionnel de deux (2) semestres distinct du le diplôme en lunetterie des sciences optiques.

Après vos études

Les diplômés du programme en lunetterie des sciences optiques et lentilles cornéennes travaillent en tant qu'opticiens dans des lunetteries, chez des manufacturiers de lentilles ophtalmiques, des pratiques spécialisées en basse vision, cliniques visuelles ou encore des cliniques spécialisées en lentilles cornéennes.

Accréditation et obtention du permis d'exercice

Les programmes de sciences optiques du NAIT sont accrédités par Agrément Canada <https://accreditation.ca/ca-fr/>.

Une fois ce programme achevé, les étudiants devront compléter le programme en lentilles cornéennes (un programme de huit (8) mois également offert par le NAIT / AOC) et ensuite passer les examens nationaux NACOR en lunetterie et lentilles cornéennes. Les examens nationaux NACOR sont offerts en français dans certaines provinces canadiennes. Pour plus de renseignements sur les examens NACOR, visitez le <http://www.nacor.ca>.

Lorsque vous serez détenteur d'un permis de d'exercice dans une autre province canadienne, vous pourrez présenter une demande de reconnaissance des qualifications professionnelles en vertu du [Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession d'opticien d'ordonnances hors du Québec](#) qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec. Pour plus de détails concernant cette demande, consultez la section [Détenteur de permis d'exercice d'une autre province canadienne](#).

Les étudiants doivent satisfaire à toutes les exigences d'inscription de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec avant d'obtenir leur permis d'exercice. Pour plus d'informations, contactez-nous au 1.800.847.3155 ou envoyez-nous un courriel à education@opticians.ca



En bref

Qualification : Diplôme
Durée : 4 semestres (3 mois par semestre)

Session : Automne, Hiver
Lieu : Non applicable

Dates limites

Automne 2026 (début des cours : 1er septembre 2026)

Période d'admission : 1^{er} juin au 5 août 2026

Cours de Première année, premier semestre // Deuxième année, troisième semestre.

Hiver 2027 (début des cours : 7 janvier 2027)

Période d'admission : 15 octobre au 1^{er} décembre 2026

Cours de Première année, premier semestre // Première année, deuxième semestre // Deuxième année, quatrième semestre.

** Le semestre d'hiver démarrera uniquement si le nombre d'inscriptions est suffisant.*

Printemps 2027 (début des cours : 3 mai 2027)

Période d'admission : 1^{er} au 20 avril 2027

Cours de Première année, deuxième semestre.

** Le semestre du printemps n'offre que des cours spécifiques et ne s'adresse qu'aux étudiants déjà inscrits.*

Conditions d'admission (conditions minimales d'admission)

Exigences académiques

- **Diplôme d'études secondaires délivré par une province, un territoire canadien ou un équivalent***

Il est recommandé que les candidats aient une solide formation en mathématique, avec des connaissances en géométrie et trigonométrie.

Dans le cadre du processus d'inscription, les candidats à la première année du Diplôme en lunetterie sont invités à fournir à l'AOC un relevé de notes officiel de leur diplôme d'études secondaires. Les relevés de notes officiels sont des documents portant le sceau officiel, cachet et / ou signature de l'établissement ou l'organisme ayant délivré le diplôme. Si vous n'êtes pas en mesure de présenter un relevé de notes officiel de votre école secondaire et que vous étiez inscrit dans un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada, nous accepterons une copie de votre relevé de notes de l'enseignement postsecondaire.

Pour plus d'informations et commander votre relevé de notes officiel, veuillez visiter le site Internet suivant et cliquer sur le nom de la province qui vous a délivré votre diplôme : <http://alis.alberta.ca/ec/ep/pps/high-school-transcripts.html>.

À NOTER : Si vous n'êtes pas en mesure de fournir la preuve d'un diplôme canadien de fin d'études secondaires, de l'enseignement post-secondaire au Canada, ou d'une équivalence évaluée, vous pouvez toujours être pris en considération pour une inscription par le biais d'un parcours de reconnaissance des acquis pour les admissions si vous avez une expérience professionnelle dans le domaine en question. Ce parcours implique de fournir des documents attestant de l'expérience professionnelle, des compétences analytiques, des compétences en matière de service à la clientèle, des compétences en matière de communication et des compétences informatiques. Pour plus d'informations, veuillez nous contacter à education@opticians.ca



Exigences non académiques

- **Travailler dans un dispensaire d'optique avec un maître de stage agréé et qualifié**

Les candidats doivent déjà travailler dans un dispensaire d'optique et avoir un maître de stage/superviseur agréé et qualifié qui est prêt à superviser la composante clinique (pratique) du programme. Le maître de stage doit être un opticien ou un optométriste agréé et en exercice. Un maître de stage doit demander à devenir un maître de stage agréé par NAIT auprès de l'AOC avant que l'étudiant ne fasse une demande d'inscription (de plus amples informations sont disponibles dans le document sur le processus de demande d'inscription).

L'AOC et le NAIT autorisent un maître de stage à superviser au maximum deux (2) étudiants à la fois. L'AOC et le NAIT autorisent un étudiant à avoir au maximum deux (2) maîtres de stage. Toute demande supplémentaire doit être approuvée par l'AOC.

Les maîtres de stage doivent se conformer aux règlements et directives de leur organisme de réglementation lorsqu'ils encadrent un étudiant.

VEUILLEZ NOTER : Au Québec, les maîtres de stage doivent être titulaires d'un permis d'exercice depuis au moins cinq ans pour être autorisés à superviser un étudiant.

Frais de scolarité (sujets à changement)

Les frais indiqués ci-dessous s'appliquent pour l'inscription à tous les cours d'un semestre donné :

Lunetterie - première année

- Premier semestre : **2 185,00 \$** (frais de scolarité 2 040,00 \$ + frais accessoires 145,00 \$)
- Deuxième semestre : **2 185,00 \$** (frais de scolarité 2 040,00 \$ + frais accessoires 145,00 \$)

Lunetterie - deuxième année

- Troisième semestre : **2 185,00 \$** (frais de scolarité 2 040,00 \$ + frais accessoires 145,00 \$)
- Quatrième semestre : **2 185,00 \$** (frais de scolarité 2 040,00 \$ + frais accessoires 145,00 \$)

Pour les semestres d'automne 2026, d'hiver et du printemps 2027, les cours en lunetterie sont facturés au coût de 136,00 \$ par crédit. Si vous ne vous inscrivez pas à un semestre complet, vos frais de scolarité seront calculés en fonction du nombre de crédits par cours (pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'AOC).

Les frais de scolarité n'incluent pas les frais d'inscription, les manuels scolaires, les frais d'atelier et les fournitures recommandées ou obligatoires.

* Les candidats n'ayant pas la citoyenneté canadienne ou un statut de résident permanent, sont considérés comme étant des étudiants internationaux.

Livres et fournitures (estimation)

Lunetterie - première année : 600 \$

Lunetterie - deuxième année : 600 \$

* Voir la section « Manuels scolaires » pour la liste complète des livres à se procurer.

Séances de formation obligatoires en personne

Les étudiants québécois inscrits aux cours cliniques des programmes de sciences optiques sont tenus d'assister à des séances de formation obligatoires en personne au cours de chaque semestre de leur programme respectif. Les frais de participation à ces séances ne sont pas inclus dans les frais de scolarité ci-dessus et seront perçus au moment de l'inscription à chaque séance. Le



coût est d'environ 375,00\$ par séance. Ces séances se tiendront à Toronto, en Ontario et/ou au Nouveau-Brunswick. Les frais de déplacement et d'hébergement pour participer à ces séances ne sont pas inclus dans les frais de scolarité et sont à la charge de l'étudiant.

Comment vous déposer votre demande d'admission

Les candidats doivent s'inscrire directement auprès de l'Association des opticiens du Canada (AOC). Veuillez vous référer au « Procédure de l'inscription » sur le [site de l'AOC - NAIT Programs](#) pour obtenir des informations sur la manière de vous inscrire.

FRAIS D'INSCRIPTION: Pour soumettre une demande d'admission aux programmes de sciences optiques, les candidats doivent payer les frais d'inscription de 50 \$ + TPS (**non-remboursable**). Ces frais s'appliquent uniquement aux candidats de première année.

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX: Ce programme n'est pas accessible aux étudiants internationaux résidant au Canada. Ce programme n'est accessible au Canada qu'aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada.

Demande de reconnaissance de crédit

Vous pouvez demander une reconnaissance de crédit une fois que vous avez été accepté dans le programme. Vous pouvez soit transférer des crédits (pour des études post-secondaires complétées) ou demander une PLAR (évaluation et reconnaissance des acquis). Les exigences de crédit avancé qui s'appliquent à chaque demande sont les suivantes:

- Vous devez avoir suivi le cours ou le programme il y a moins de deux (2) ans.
- Vous devez avoir obtenu une note minimale de C- dans le(s) cours ou le programme.
- Des exigences supplémentaires peuvent s'appliquer

À propos du programme

Le diplôme en lunetterie des sciences optiques du NAIT, d'une durée de deux ans, combine la théorie en ligne et le stage en milieu de travail, où vous acquerrez une expérience pratique sous la direction d'un maître de stage qualifié sur votre lieu de travail, comme dans le cadre d'un apprentissage. Pour chaque semestre du programme, vous devez suivre des cours théoriques et un cours clinique (stage).

Vous apprendrez toutes les compétences nécessaires pour aider les patients à obtenir la bonne paire de lunettes. Cela comprend la sélection de la monture, la sélection des lentilles, la prise de mesures précises, la passation de la commande, la vérification du retour des lunettes, l'ajustement de la monture pour le patient, la résolution des problèmes qui se posent si le patient revient avec des préoccupations.

Les résultats d'apprentissage du programme sont les suivants :

- Utiliser l'équipement oculaire pour compiler les mesures pour les verres de lunettes et les montures.
- Appliquer les mesures, les préférences du client et les meilleures pratiques oculaires pour finaliser les appareils à lunettes et les dispositifs de basse vision.
- Faire preuve d'une conduite professionnelle conforme à la législation, aux normes de pratique et aux attentes du lieu de travail.
- Démontrer des compétences en gestion d'entreprise pour maintenir les opérations optiques.



- Fournir des soins aux patients et résoudre les problèmes dans le cadre de la pratique d'un opticien.

Notre formation met l'accent sur l'expérience pratique, étayée par de solides connaissances théoriques sur les compétences et la technologie nécessaires pour réussir dans le domaine de l'optique.

Le diplôme en lunetterie des sciences optiques permet à l'étudiant d'obtenir un diplôme en lunetterie des sciences optiques. *Les étudiants qui souhaitent exercer en Québec doivent, entre autres, suivre à la fois le diplôme en lunetterie des sciences optiques ET le programme des lentilles cornéennes afin de pouvoir obtenir une licence de leur organisme de réglementation provincial. Par conséquent, un étudiant en Ontario doit suivre un total de vingt-quatre (24) mois d'études : seize (16) mois pour le diplôme en lunetterie des sciences optiques et huit (8) mois pour le programme des lentilles cornéennes. **IMPORTANT** : Les mois d'études ne sont pas tous consécutifs.*

Enseignement à distance

Afin d'offrir un maximum de flexibilité pour suivre vos cours pendant les soirées et les week-ends, nous avons conçu ce programme pour qu'il puisse être suivi en ligne. Le programme, y compris le matériel de cours et les évaluations, est accessible via Brightspace, le système d'apprentissage en ligne du NAIT. Cette méthode de livraison vous permet de participer aux forums de cours et d'accéder au matériel d'apprentissage quand vous le souhaitez, dans le confort de votre maison, de votre bureau ou du café du coin.

Le programme comprend un apprentissage en ligne guidé par un instructeur en ligne. Les étudiants participent à des discussions en ligne, peuvent consulter et imprimer les notes de cours, et appliquent la théorie par le biais d'exercices pratiques et de quiz. Les étudiants passent également un examen final en ligne à la fin de chaque semestre.

Le temps moyen d'étude pour passer chaque cours est d'environ 12 heures par semaine; Cette période n'inclut pas le stage clinique. Cependant, le temps requis pour maîtriser le contenu varie selon les individus.

Exigences en matière de technologie

Une connexion internet fiable et à haut débit est nécessaire pour se connecter au contenu du cours en ligne. Pour utiliser Brightspace, n'importe quel système opérationnel et navigateur web actuel et supporté fonctionnera, mais Mozilla et Chrome sont préférés.

Une webcam frontale, intégrée à l'appareil ou connectée à un dispositif externe, est nécessaire pour les tests et les examens.

NOUVEAU À compter de l'automne 2026, les programmes de sciences optiques du NAIT utiliseront le service de surveillance des examens en ligne Honorlock pour les évaluations et les examens finaux. Honorlock N'AUTORISE PAS l'utilisation d'iPads, de tablettes ou d'appareils portables ; par conséquent, les étudiants doivent éviter d'utiliser ces appareils pour leurs évaluations et leurs examens finaux.

Pour accéder au contenu des cours dans Brightspace, si vous utilisez un iPad ou une tablette à la place d'un ordinateur portable ou de bureau, sachez que les appareils anciens et non pris en charge peuvent ne pas fonctionner dans le programme. ***RAPPEL** : un iPad, une tablette ou un appareil portable ne peut pas être utilisé pendant les tests, les évaluations et les examens finaux.

Manuels scolaires

L'achat des manuels scolaires et des fournitures est la responsabilité de l'étudiant. Une liste est mise à la disposition du candidat, pour consulter cette liste veuillez cliquer sur le lien suivant : **LIVRES SCOLAIRES**

Séances de formation en personne

Les frais de scolarité n'incluent pas le coût des séances de formation en personne. Les étudiants québécois inscrits aux cours cliniques des programmes de sciences optiques sont tenus d'assister à des séances de formation obligatoires en personne à chaque semestre de leur programme respectif. Ces séances de formation en personne porteront sur les résultats et les



compétences décrits dans les cours cliniques. De plus amples informations sur les séances seront communiquées aux étudiants au cours de la première semaine de chaque semestre.

Examens

Les examens de fin de session sont effectués en ligne. Vous effectuerez un examen pour chaque cours théorique auquel vous êtes inscrit. Il y aura une date et une heure de début prévues pour les examens final du semestre. Les examens finaux de semestre se dérouleront au début du mois de décembre pour l'admission d'automne, au début du mois d'avril pour l'admission d'hiver et à la fin du mois de juillet pour l'admission de printemps. Les examens doivent être rédigés à la date et à l'heure prévue. Vous trouverez plus d'informations sur les examens finaux dans le guide de l'étudiant.

Stages cliniques

Un étudiant est tenu de suivre un cours clinique au cours de chaque semestre du programme. Sous la supervision directe de leur maître de stage qualifié et approuvé, les étudiants acquièrent une expérience pratique en travaillant auprès de patients et en utilisant l'équipement requis. Ce programme, d'une durée de quatre semestres, demande aux étudiants d'effectuer un total de 2 000 heures pratiques (soit 1 000 heures en 1^{er} année et 1 000 heures en 2^e année).

Chaque semestre, les étudiants sont tenus d'effectuer 500 heures de pratique documentées et signées par le maître de stage et de compléter le guide d'accompagnement fourni. L'AOC et le NAIT permettent à un maître de stage d'avoir un maximum de deux (2) étudiants. L'AOC et le NAIT permettent à un étudiant d'avoir un maximum de deux (2) maîtres de stage. Les demandes supplémentaires doivent être approuvées par l'AOC.

Il est important que vos maîtres de stage comprennent le rôle qu'ils joueront dans la supervision de votre stage clinique avant d'accepter ce titre. Pour en savoir plus, consultez le document: [STAGE CLINIQUE ET RÔLE DU MAÎTRE DE STAGE](#)

Obtention du diplôme en lunetterie

Pour obtenir le diplôme en lunetterie du NAIT, les élèves doivent réussir avec succès :

- 12 cours théoriques en ligne avec une note minimum de passage de 63%.
- 4 cours cliniques comprenant chacun 500 heures de dispensation et un manuel clinique, sous la supervision directe d'un maître de stage qualifié et approuvé. Les 500 heures de dispensation et le manuel clinique doivent être remis à la fin de chaque semestre. Le temps nécessaire pour compléter un cours clinique est d'environ 3 à 4 mois, ce qui correspond à environ 38 heures de travail supervisé par semaine.

Cours obligatoires

Voici la liste des cours obligatoires qui doivent être complétés avec succès pour réussir le programme.

Premier semestre

OPSC1111 Communication – 3.0 crédits

Les étudiants du cours Communication vont examiner et appliquer les concepts clés des différents styles de communication. Les participants apprendront la terminologie appropriée et les compétences en matière de collaboration, de pensée critique et de résolution de conflits afin de fournir les meilleurs soins possibles centrés sur le patient.

**OPEG1112 Montures – 3.0 crédits**

Les opticiens doivent savoir comment choisir des montures appropriées en fonction des besoins et des préférences des patients. Les étudiants du cours Montures apprennent à identifier les différentes propriétés des montures, à déterminer si elles conviennent à la personne qui les portera, ainsi qu'à reconnaître et ajuster correctement les montures mal alignées pour produire le bon effet sur un présentoir ou sur un patient.

OPEG1211 Instruments et mesures – 3.0 crédits

Les patients comptent sur les opticiens pour obtenir des mesures précises de l'anatomie et des verres pour s'assurer que les verres choisis soient efficaces. Les étudiants du cours Instruments et mesures apprennent à utiliser des équipements tels que le frontofocomètre, le sphéromètre, le compas d'épaisseur et le distomètre pour mesurer les propriétés des lentilles, déterminer la puissance des verres et pour compiler et évaluer les mesures du patient pour les verres simple vision, multifocaux et progressifs.

OPEG1191 Stage clinique I : lunetterie – 6.0 crédits

Les étudiants opticiens appliqueront leurs apprentissages académiques dans un milieu de travail sous supervision de leur(s) maître de stage(s). Les étudiants appliqueront et pratiqueront leurs connaissances théoriques en matière de communication avec les patients et les autres professionnels de la santé. Ils reconnaîtront et corrigeront les problèmes d'ajustement de la monture sur un patient, ainsi que pour un alignement standard. Les étudiants démontreront leur capacité à déterminer la convenance de la monture et à obtenir les mesures d'une lentille et celles du patient à l'aide d'outils appropriés. Ce cours exige que les étudiants comptabilisent 500 heures pratiques.

Deuxième semestre

OPEG1113 Optique fondamentale - 3.0 crédits

Connaître les fondements de l'optique, c'est-à-dire l'étude de la lumière et de son comportement lorsqu'elle se transmet à travers différents supports, permet aux opticiens de mieux comprendre le fonctionnement des lentilles. Les étudiants en Optique Fondamentale discutent des théories de la lumière et apprennent à résoudre des problèmes en utilisant des compétences mathématiques de base, des formules et des équations. Les formules optiques seront utilisées pour déterminer ce qui influence le trajet de la lumière et la puissance d'une lentille lorsque certains facteurs tels que la position de la lentille, la courbure de la surface de la lentille et le prisme sont modifiés.

OPEG1114 Prescriptions ophtalmiques et design des lentilles – 3.0 crédits

Les opticiens doivent connaître les différents types de lentilles disponibles afin de sélectionner le type de lentille approprié pour les besoins d'un patient. Les étudiants en Prescriptions ophtalmiques et design de lentilles analyseront les prescriptions, examineront les propriétés des différents types de lentilles et détermineront comment elles sont reliées aux considérations de vision d'un individu pour le sport, la sécurité, l'extérieur et/ou l'utilisation à l'intérieur d'appareils d'aide à la vision.

OPEG2115 Sélection et dépannage des lentilles et des montures – 3.0 crédits

Les opticiens sont équipés pour sélectionner, analyser et dépanner une variété de lentilles et de montures afin de fournir des appareils optiques aux patients. Les étudiants du cours Sélection et dépannage des lentilles et des montures examinent les profils des patients et les prescriptions relatives à la sélection appropriée des montures et des lentilles. Les étudiants apprendront à calculer la puissance des lentilles à n'importe quel méridien, l'effet prismatique d'une lentille décentrée, à comparer les propriétés des lentilles aux normes de l'industrie ophtalmique et à fournir des solutions aux patients.

OPEG2192 Stage clinique II : lunetterie – 6.0 crédits

Les étudiants appliqueront les connaissances acquises sur le lieu de travail sous la supervision de leur(s) précepteur(s). Les étudiants appliqueront les connaissances théoriques relatives à la compilation des mesures, à la sélection des lentilles et des montures appropriées et aux conseils à donner aux patients sur l'utilisation de divers dispositifs optiques. Les étudiants démontreront leur capacité à reconnaître et à résoudre les problèmes courants liés aux lunettes de prescription. Ce cours exige que les étudiants comptabilisent 500 heures pratiques.



Troisième semestre

OPSC1311 Santé de l'œil – 3.0 crédits

Les étudiants apprendront à reconnaître et définir différents aspects anatomiques et physiologiques de l'œil. Ce cours leur permettra également d'étudier les pathologies oculaires, maladies systémiques et les effets des médicaments sur les personnes portant des lunettes.

OPEG2215 Optique avancée – 3.0 crédits

Plusieurs facteurs déterminent l'efficacité d'une prescription de lunettes pour un patient. Les étudiants du cours Optique avancée calculent comment la puissance des lentilles est affectée par la position des lentilles et les mesures de la monture. Les effets des lentilles multifocales et la façon dont le prisme affecte les mesures des lentilles multifocales et progressives sont analysés et calculés.

OPEG2212 Éthique et normes de pratique – 3.0 crédits

Les étudiants apprendront à appliquer le code de déontologie, les normes de pratique et à mettre en œuvre des procédures de santé et sécurité au travail pour assurer des normes élevées en matière de pratique professionnelle.

OPEG2293 Stage clinique III : lunetterie – 6.0 crédits

Les élèves fournissent un appareil optique à un patient en compilant, analysant et interprétant des données, puis vérifient cet appareil à l'aide d'outils, de mesures et de calculs. Les étudiants évaluent la santé oculaire et conseillent les patients dans le cadre de leur champ d'activité tout en adoptant un comportement éthique. 500 heures de pratique sont requises dans le cadre de cette stage clinique.

Quatrième semestre

OPSC2211 Antécédents du patient, dossiers et dépistage – 3.0 crédits

Les étudiants apprendront à répertorier correctement les données et antécédents des patients. Ils seront également capables d'expliquer ce qu'un dépistage des troubles de la vue est, et les résultats d'une réfraction.

OPEG2214 Analyse et interprétation des aides visuelles – 3.0 crédits

Les patients malvoyants ont des besoins visuels spécifiques et uniques. Les étudiants de ce cours apprennent à évaluer ces besoins, à fournir des appareils appropriés, à reconnaître les problèmes liés à ces appareils et à apporter des solutions. Les étudiants apprennent aussi les procédés de taillage et de finition des lentilles

OPSC2213 Gestion d'entreprise pour les opticiens – 3.0 crédits

Les étudiants étudieront des concepts généraux, de gestion d'entreprise, de structure, d'organisation et de comptabilité, adaptés au fonctionnement journalier d'un magasin d'optique.

OPEG3294 Stage clinique IV : lunetterie – 6.0 crédits

Les élèves fournissent un appareil optique à un patient en compilant, analysant et interprétant des données, puis vérifient cet appareil à l'aide d'outils, de mesures et de calculs. Les étudiants évaluent la santé oculaire et conseillent les patients dans le cadre de leur champ d'activité tout en adoptant un comportement éthique. 500 heures de pratique sont requises dans le cadre de cette stage clinique.